



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 122589

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire sur la question de la coordination des secours d'urgence. Le secours à personne fait intervenir sapeurs-pompiers, ambulanciers privés, généralistes et médecins du SAMU et du SMUR. Leur coordination reste cependant insuffisante et des dysfonctionnements existent. Pour de nombreux experts, il est urgent de réorganiser le dispositif. Une généralisation des plates-formes communes devrait notamment pouvoir contribuer à améliorer la situation. Aussi il lui serait utile de connaître les orientations qui seraient susceptibles d'être engagées afin de donner un réel liant à la coordination des services et des professionnels des secours.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122589

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire (II)

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4036